

La proposition subordonnée relative

On appelle *proposition subordonnée relative* un type de proposition généralement placée dans la dépendance d'un nom (le chat qui dort ne voit pas les souris) ou d'un pronom (lui, qui t'as donné ces fleurs), plus rarement d'un adjectif (heureux que tu es) ou d'un adverbe (va là où le vent te pousse). Le nom qu'elle complète est dénommé *antécédent*.

Typologie des relatives :

I. Les relatives adjectives :

Elles ont un antécédent qu'elles complètent à la manière d'un adjectif qualificatif.

J'aime travailler avec des étudiants qui écoutent.

1) Antécédent nominal ou pronominal

La relative adjective vient le plus souvent compléter un nom déterminé ou un pronom.

Paul, qui m'a téléphoné, ne viendra pas ce soir.

Elle m'a répondu la première chose qui lui venait en tête.

Ceux qui n'écoutent pas ne comprendront pas.

Elles complètent toutes le groupe nominal ou le pronom comme le ferait un adjectif, dont elles prennent la fonction.

Épithète : *La robe **que tu m'as achetée** me plaît beaucoup.*

Épithète détachée : *Les enfants, **qui n'écoutaient pas**, n'ont pas compris.*

Dans les autres cas, où l'antécédent est d'une nature différente, on se contentera de signaler que la relative est complément de son antécédent.

2) Antécédent adjectival

Ô Coelio, fou que tu es !

3) Antécédent adverbial

La relative peut en effet compléter un adverbe de lieu ou de temps.

*J'irai là **où tu iras**.*

a. ORDRE DES MOTS DANS LA RELATIVE

On place en tête de proposition :

— soit le relatif lui-même (dans la majorité des cas) lorsque celui-ci est seul. *J'aime beaucoup les fleurs **que tu m'as apportées**.*

— soit le groupe formé par la préposition et le relatif : *Paul, **à qui j'ai téléphoné**, ne viendra pas.*

Cette position initiale du mot relatif entraîne parfois la modification de l'ordre des mots dans la subordonnée, le sujet venant se placer après le verbe : *Voici la maison **qu'a construite mon père**.*

b. PLACE DE LA PROPOSITION RELATIVE

Pour éviter toute ambiguïté dans le repérage de l'**antécédent**, la relative se place dans la grande majorité des cas, immédiatement après son antécédent.

c. SENS DE LA RELATIVE : RESTRICTIVES ET NON RESTRICTIVES

Dans les exemples suivants,

Les enfants, qui n'écoutaient pas, n'ont rien compris et

Les enfants qui n'écoutaient pas n'ont rien compris,

On voit que le sens de chaque phrase est différent.

1. Relative explicative

Dans le premier cas, en effet, l'ensemble *les enfants* n'est pas modifié. La relative peut donc être supprimée sans nuire au sens global de la phrase (l'information donnée est bien *les enfants n'ont rien compris*). La relative a pour but d'apporter une information supplémentaire, aussi l'appelle-t-on explicative.

2. Relative déterminative

Dans le second exemple, en revanche, la suppression de la relative est impossible sans nuire au sens de la phrase qui oppose ici deux groupes distincts : *les enfants qui n'écoutaient pas*, sous-ensemble de l'ensemble formé par *les enfants*, et *les autres enfants* qui écoutaient. Seuls les premiers sont concernés par le verbe : supprimer la relative reviendrait à dire *qu'aucun enfant n'a compris*. On dira que cette relative est restrictive ou déterminative, puisqu'elle permet de déterminer l'antécédent pour l'identifier avec précision. Seule l'interprétation contextuelle est à même de mettre au clair cette distinction.

Avec *lequel*, sujet, l'interprétation est toujours non-restrictive.

II. Les relatives substantives

Elles n'ont pas d'antécédent, aussi peuvent-elles occuper toutes les fonctions que celui-ci aurait pu assumer dans la proposition. Les mots relatifs se limitent aux seuls *qui*, *quoi*, *où* ou bien *quiconque*. ON pourra également ajouter le *que* de la locution *n'avoir que faire*.

1. Fonction et place des relatives substantives

- Sujet : *Qui veut voyager loin ménage sa monture.*
- Attribut : *C'est pour lui que je suis devenue qui je suis.*
- Complément d'objet : direct : *Embrassez qui vous voudrez.*
- Indirect : *Je parle à qui me plaît*
- Complément d'agent : *Nous sommes séduites par qui sait nous parler.*
- Complément circonstanciel : *J'irais où tu voudras.*
- Complément du nom : *C'est la femme de qui tu sais.*
- Complément de l'adjectif : *Il est aimable envers qui lui plaît.*

Remarque : on ne considérera pas comme substantive les propositions ayant pour antécédent les pronoms démonstratifs *ce* / *celui*, *celle* / *ces*. L'analyse grammaticale doit faire normalement débiter la relative au mot relatif : C'est bien celle que j'ai vue.

III. Les relatives périphrastiques (semi-substantives)

- Sujet : **Ce** que tu lui as appris l'a bouleversé./ **Ce** pour quoi nous luttons en vaut la peine.
- COD : *On est prêt à tout pour faire **ce** qu'on aime.*
- Régime (ou séquence) d'une construction impersonnelle : *Il est arrivé **ce** que jamais personne n'aurait cru possible.*
- Apposition : *Elles sont parties sans prévenir, **ce** que je trouve inconvenant.*
- Complément du pronom : *Rien de **ce** qui vous concerne ne m'indiffère.*

L'antécédent d'une relative périphrastique est le pronom démonstratif **CE.**

Il est neutre et invariable.